

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ) : Hommes Relève (version 2, 16 septembre 2024)

Unihockey 2025

[Présentation vidéo](#)

Thème : Questions générales (nouveautés par rapport à la version 1 en rouge)

Question	Réponse
Quel problème résolvons-nous ?	<p>En tant que deuxième plus grand sport d'équipe, l'unihockey joue un rôle important dans le paysage sportif suisse. Mais le unihockey est avant tout perçu comme un sport de masse. En matière de sport de compétition, nous sommes toutefois à la traîne par rapport à nos fédérations de référence (handball, volley-ball, hockey sur glace). La dépendance entre le succès dans le sport de compétition et le succès dans le sport de masse est scientifiquement prouvée ("Spill-Over-Effekt", voir Mutter, Pawlowski, 2024). De plus, les subventions de Swiss Olympic sont actuellement liées, entre autres, au succès dans le sport de compétition.</p> <p>Le sport de compétition et le sport de masse sont donc indissociables. Et avec le projet UH25, nous avons l'occasion de promouvoir le sport de compétition sans affaiblir en même temps le sport de masse, au contraire, nous sommes convaincus que le sport de masse sera également renforcé (voir page 8).</p>
Les structures d'âge restent-elles inchangées ou sont-elles adaptées ?	<p>Sur la base de certaines réactions des clubs, la répartition des âges dans les catégories de compétition de la relève sera peut-être adaptée.</p>
Existe-t-il des documents écrits relatifs au projet ?	<p>Actuellement, les feedbacks de la phase de dialogue avec les clubs sont en cours de traitement. Un premier projet de concept écrit sera disponible à l'hiver 2024.</p> <p>Il est important pour nous de souligner que le projet doit être porté par l'unihockey suisse. C'est pourquoi le feedback des clubs est si important pour nous.</p>
Y a-t-il suffisamment de ressources dans les clubs pour mettre en place les structures ?	<p>Actuellement, le manque de ressources humaines et d'infrastructures est le principal problème des clubs (Lamprecht & Stamm, 2022). L'un des objectifs du projet est de développer massivement la professionnalisation au sein des clubs de sport de compétition. Il faudra certainement du temps pour que cette extension de la professionnalisation déploie ses effets dans la pratique (également pour les clubs de sport de masse). Dans cette mesure, les clubs de sport de compétition devront d'abord investir dans leurs structures avant de pouvoir consacrer leurs ressources au sport.</p>
Pourquoi la professionnalisation est-elle considérée comme importante ?	<p>Les exigences dans le sport de compétition de la relève sont devenues si élevées que nous ne pouvons tout simplement plus les confier uniquement à des bénévoles.</p>

<p>Comment les clubs centraux peuvent-ils atteindre la professionnalisation requise ?</p>	<p>Swiss Olympic subventionne chaque entraîneur·e ayant achevé une formation d'entraîneur·e professionnel·le et travaillant dans un centre de performance régional à hauteur d'environ 30%. Ainsi, si un entraîneur gagne 80 000 francs par an, Swiss Olympic lui verse près de 25 000 CHF. Avec un taux d'occupation actuel de 7 ETP (équivalent temps plein), swiss unihockey génère environ 160 000 CHF, qui sont redistribués aux différents organismes responsables par le biais du système de labels. Les sports d'équipe apparentés génèrent en moyenne un montant deux fois plus élevé.</p> <p>Au montant de Swiss Olympic s'ajoutent les subventions cantonales. Selon le canton, elles sont similaires au montant de Swiss Olympic.</p>
<p>Pourquoi ne pas laisser le marché se charger de la professionnalisation ? Chaque club doit décider lui-même s'il veut investir dans la relève ou non !</p>	<p>Jusqu'à présent, nous avons tout laissé à la concurrence entre les clubs en ce qui concerne la professionnalisation de la relève. Le résultat est que la part de professionnalisation a chuté d'environ 10 ETP à environ 7 ETP au cours des deux dernières années. Aujourd'hui, les ressources limitées sont donc moins souvent investies dans la relève. C'est tout à fait compréhensible, car un investissement dans la relève ne porte ses fruits que des années plus tard. C'est pourquoi nous sommes ici d'avis qu'il faut une certaine pression et une certaine obligation pour que tous les clubs de sport de compétition doivent investir dans la professionnalisation.</p>
<p>Quand la mise en œuvre aura-t-elle lieu ?</p>	<p>Le premier cycle de dialogue (juin-septembre) a montré que de nombreux clubs ont besoin d'un peu plus de temps. Nous souhaitons répondre à ce souhait et repousser la décision d'introduction à l'automne/hiver 2025.</p> <p>Le comité central décidera de la nouvelle feuille de route lors de la réunion du 28 octobre 2024. Celle-ci sera ensuite communiquée.</p> <p>L'introduction du système de partenariat avec les clubs centraux aura donc lieu au plus tôt pour la saison 2026/27. Probablement même pas avant la saison 2027/28.</p> <p>Les éléments concernant les M12 ainsi que l'unihockey pour enfants (mode rEvolution) peuvent bien entendu être introduits plus tôt.</p>
<p>Le règlement relatif aux équipes obligatoires sera-t-il adapté ?</p>	<p>Oui, le règlement des équipes obligatoires sera adapté. Nous ne savons pas encore aujourd'hui comment exactement. Ceux qui se considèrent comme faisant partie d'un partenariat pourront certainement profiter d'une plus grande flexibilité dans ce domaine.</p>
<p>Dans quelle mesure le mémorandum des autorisations de jouer est-il adapté ?</p>	<p>Au sein d'un partenariat régional, les joueurs doivent pouvoir être utilisés de manière plus flexible qu'aujourd'hui. Ici aussi, le principe est le suivant : le régional avant le local. Dans cette mesure, le mémorandum est adapté de manière à ce que les partenariats puissent utiliser leurs joueurs afin qu'ils puissent en profiter au maximum.</p>
<p>L'unihockey 2025 résoudra-t-il nos problèmes les plus urgents ?</p>	<p>Non, selon l'étude sur les clubs (Lamprecht & Stamm, 2022), les problèmes les plus urgents du unihockey suisse sont le manque d'infrastructures et de bénévoles (entraîneurs·es, etc.). Avec ce projet, nous avons</p>

	l'intention de développer la professionnalisation, en particulier dans le sport de compétition. Un degré de professionnalisation plus élevé aide nos clubs à gérer leur quotidien.
A partir de quand la nouvelle organisation de l'unihockey suisse déploiera-t-elle ses effets ?	Les changements prennent du temps et nous voulons prendre ce temps jusqu'à ce que les (nouveaux) processus soient bien rodés. La clé réside dans la professionnalisation. Dès que les clubs centraux disposeront de suffisamment de ressources en personnel, le concept produira également ses effets à grande échelle. L'extension de la professionnalisation prendra toutefois du temps.
Le thème de la "gestion de la charge" pour nos jeunes joueurs est omniprésent. Quelle est l'influence du projet sur la gestion de la charge ?	<p>Le projet aura un effet très positif sur la gestion de la charge des athlètes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La problématique des différents organismes responsables qui travaillent avec les athlètes est atténuée. La coordination entre l'entraîneur-e du CRP et l'entraîneur-e du club est facilitée, car les personnes de référence et la responsabilité incombent au club central. 2. Grâce à l'abolition de la promotion et de la relégation, les clubs placeront leurs athlètes là où cela a le plus de sens pour leur développement et leur accorderont une pause si nécessaire. 3. Des matchs de championnat sont également organisés lors des périodes d'activité des équipes nationales. Parallèlement, des semaines de régénération doivent être régulièrement planifiées pour tous les joueurs-euses. Les joueurs de l'équipe nationale ont ainsi de temps en temps un week-end de libre en cours de saison. <p>swiss unihockey est la seule fédération de sport d'équipe qui interrompt son championnat pendant les activités de l'équipe nationale dans la relève. Comme le résultat n'a plus autant d'importance, nous allons également planifier des tours de championnat pendant les camps de l'équipe nationale et les matchs internationaux. Les joueurs sélectionnés sont utilisés/convoqués là où ils peuvent en tirer le meilleur profit.</p>
Certains clubs ou associations régionales travaillent très bien ensemble depuis plusieurs années. Ce projet ne va-t-il pas réduire à néant le bon travail réalisé jusqu'à présent ?	Nous souhaitons construire sur des structures existantes qui fonctionnent. Dans le cadre d'une réforme aussi importante que "Unihockey 2025", certains processus et collaborations nouveaux seront certainement mis en place. L'idée n'est explicitement pas que chacun continue à faire la même chose qu'aujourd'hui.
Ce projet ne se base-t-il pas sur les données de la Suisse alémanique, sans tenir compte des spécificités de la Suisse romande et du Tessin ?	En ce qui concerne les grands problèmes de l'unihockey suisse (manque de bénévoles, infrastructure), les régions ne se différencient pas beaucoup. Nous considérons ce projet comme une énorme opportunité pour les jeunes joueurs de Suisse romande et du Tessin. Avec "Unihockey 2025", un centre de performance régional verra également le jour dans leur région et ils ne devront pas faire de longs trajets pour pouvoir jouer à l'unihockey de manière performante.
Ce système ne va-t-il pas nuire à l'esprit d'équipe ou à l'esprit du club ?	Nous ne partageons pas cette crainte. Si vous avez une culture de club saine et positive, vous serez en mesure d'intégrer rapidement des joueurs venus d'ailleurs.

<p>Il n'y a pas que le niveau des joueurs qui compte, certains apportent aussi d'autres qualités importantes qui devraient être prises en compte dans une équipe ou un club.</p>	
<p>C'est une bonne chose que les joueurs jouent sans la pression de la relégation. Mais la pression n'est-elle pas déplacée de telle sorte que les joueurs peuvent être exclus des clubs centraux ? Dans le football, par exemple, cette pression est énorme.</p>	<p>Nous suivons de très près la situation dans le football et savons que la pression est parfois très forte. Actuellement, nous avons le sentiment que dans la très grande majorité des clubs, l'être humain est au centre des préoccupations et que le risque de symptômes de stress chez les enfants et les jeunes est relativement faible. Nous suivons de près les évolutions dans ce domaine.</p> <p>Il faut également dire qu'une certaine pression (sélection, désélection, gestion de la défaite, etc.) fait partie intégrante du sport de compétition. Si elle est gérée correctement, elle peut aussi avoir des effets positifs (résilience, etc.).</p>

Thème : Chemin des athlètes

Question	Réponse
<p>Quelle est l'influence de l'unihockey 2025 sur le parcours d'un enfant talentueux ?</p>	<p>Avec le système actuel, les joueurs qui se sont inscrits dans un club de sport de compétition dès leur enfance sont avantagés. Les enfants issus des régions périphériques de l'unihockey sont clairement désavantagés.</p> <p>La vision du projet est que tous les enfants jouant au unihockey (et leurs parents !) en Suisse connaissent et comprennent le chemin vers le sport de compétition. Ainsi, il ne dépend pas de décisions individuelles de l'entraîneur (par exemple, l'enfant n'est pas inscrit à une sélection de peur d'être débauché...). En outre, les enfants qui débutent dans un club axé uniquement sur le sport de masse peuvent également accéder au sport de compétition.</p>
<p>Un joueur de 12 ans doit-il déjà faire de longs trajets pour s'entraîner dans un centre de performance ?</p>	<p>Non, en aucun cas ! Le concept est basé sur l'idée suivante : "Aussi tard que possible, aussi tôt que nécessaire". Nous souhaitons que les enfants vivent et s'entraînent le plus longtemps possible dans leur environnement. Cela n'exclut toutefois pas les premières expériences de compétition ou d'entraînement dans un club de sport de compétition. Dans l'idéal, un joueur reste dans son club d'origine jusqu'à l'âge de 14 ans inclus (et s'entraîne et joue sporadiquement avec le club de sport de compétition). Le changement définitif doit avoir lieu au plus tôt au niveau des M16.</p> <p>Pour parvenir à une densification des plus grands talents, un joueur doit accepter une distance de déplacement un peu plus grande à partir du niveau M16.</p>
<p>Existe-t-il également une filière de sport de compétition sur le petit terrain ?</p>	<p>La fédération internationale (IFF) a organisé pour la première fois un championnat du monde au format 3v3 en mai 2024. Il n'est pas encore possible d'estimer comment les choses vont évoluer à cet égard. swiss unihockey suit de très près l'évolution de la situation.</p> <p>Pour l'instant, l'unihockey sur petit terrain, très répandu en Suisse, reste un sport de masse.</p>
<p>La saison sera-t-elle prolongée ?</p>	<p>Oui, la saison se poursuivra à l'avenir pour tous au moins jusqu'en avril. Une prolongation en mai dans toutes les ligue n'est toutefois pas susceptible de recueillir une majorité. Certaines catégories pourraient toutefois tout à fait être prolongées en mai.</p> <p>Afin que tout le monde puisse jouer au moins jusqu'en avril, des adaptations fondamentales des modes de play-off seront effectuées (entre autres le nombre de places de play-off, les matchs des classements, les tableaux A et B, etc.)</p>
<p>Quand un joueur talentueux doit-il passer d'un club de sport de masse à un club central ?</p>	<p>Nous ne pouvons pas répondre à cette question de manière générale. Chaque situation doit être examinée individuellement (itinéraires de voyage, situation scolaire, etc.). Pour swiss unihockey, il est clair que le passage doit</p>

	<p>se faire au plus tard après les M15. Au niveau des M15, un joueur talentueux doit cependant déjà pouvoir acquérir des expériences d'entraînement et de jeu avec le club central, sans pour autant changer définitivement de club.</p>
--	--

Thème : Partenariats régionaux

Question	Réponse
<p>Comment les partenariats régionaux sont-ils classés ?</p>	<p>Il n'est pas possible de répondre à cette question de manière générale, car les situations sont très différentes d'une région à l'autre. Les deux critères les plus importants sont</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structure quantitative des jeunes joueurs dans la région • Situation géographique <p>La Suisse compte actuellement environ 17 000 jeunes joueurs licenciés. Ceux-ci doivent être répartis judicieusement entre les partenariats régionaux.</p> <p>Les autres critères sont</p> <ul style="list-style-type: none"> • Importance de la promotion de la relève dans la région • Offre de formation disponible • Niveau de performance actuel chez les jeunes • Raccordement aux transports publics/à la circulation <p>Chaque enfant de plus de 14 ans jouant à l'unihockey doit pouvoir atteindre un centre de performance régional dans un délai raisonnable. L'objectif est de toujours trouver la meilleure solution pour l'unihockey suisse.</p>
<p>Qui décide de la répartition des clubs ?</p>	<p>L'idéal serait que les régions et leurs clubs centraux définissent ensemble la manière idéale de promouvoir les talents dans leur région. La structure est définie par swiss unihockey. swiss unihockey devra également prendre des responsabilités en cas de désaccord. Il reste à définir qui aura la compétence de décision correspondante.</p>
<p>En tant que club non central, puis-je choisir moi-même mon partenariat ou non ?</p>	<p>Il existe en principe trois variantes avec lesquelles on pourrait classer les partenariats :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Swiss unihockey définit de manière définitive quels clubs font partie de quel partenariat. 2. Les clubs centraux définissent avec quels clubs de leur région ils souhaitent collaborer. 3. Les clubs non centraux définissent avec quel club central ils souhaitent collaborer. <p>Toutes les variantes présentent certains avantages et inconvénients. Actuellement, nous considérons la variante suivante comme idéale : swiss unihockey recommande, à l'aide d'une liste, quels clubs appartiennent à quels partenariats. Les clubs non centraux ont ensuite la possibilité d'approuver la répartition, de conclure le partenariat avec un autre club central ou de s'en retirer complètement. Dans ce dernier cas, un club ne pourra pas profiter des avantages d'un partenariat (pas d'indemnité de formation, pas d'utilisation flexible des licences de joueurs, pas d'accompagnement par le club centre).</p>

<p>Que se passe-t-il si des clubs non centraux veulent se retirer du partenariat ? Devront-ils également attendre quatre ans ?</p>	<p>Non, cela ne doit pas être le cas. Il y aura certainement des possibilités de se retirer plus tôt d'un partenariat ou d'en changer.</p>
<p>Les clubs centraux obtiennent-ils désormais le label de "centre régional de performance" ?</p>	<p>C'est exact. Le label de "centre régional de performance" permet d'obtenir les subventions cantonales. Il est essentiel d'utiliser pleinement les subventions cantonales disponibles. Pour cela, nous allons chercher à discuter suffisamment tôt avec les services cantonaux des sports.</p>
<p>Pendant combien de temps les clubs centraux ont-ils leur position assurée ?</p>	<p>Le contrat de prestations est prévu pour une durée de quatre ans. Ensuite, la situation sera réévaluée.</p>
<p>En tant que club de sport de masse, je suis vidé de sa substance parce que les clubs de sport de compétition me prennent tout simplement 5-6 joueurs par an et que ceux-ci ne reviennent jamais. Ce n'est pas possible, n'est-ce pas ?</p>	<p>Le projet est lié à la responsabilité du club central pour l'ensemble de la région. L'objectif ne peut donc pas être que le club du centre ne prenne que des joueurs et n'en rende aucun. En raison de la flexibilité envisagée dans le système de licence, les joueurs peuvent être plus facilement utilisés au sein de la région. Cela devrait également aider les clubs de sport de masse.</p> <p>La tâche du club central est, entre autres, de veiller à ce que tous les groupes (y compris les entraînements !) soient complétés de manière judicieuse au sein de la région. En effet, aucun club central ne souhaite vider sa base de sa substance.</p>
<p>Existe-t-il des directives concernant le niveau Ambition ?</p>	<p>Suite à certaines réactions, le niveau d'ambition sera reconsidéré. Actuellement, nous partons du principe que le concept final n'inclut PLUS le niveau Ambition.</p>
<p>Quel est le montant de l'indemnité de formation que nous pouvons attendre lorsqu'un joueur passe du sport de masse au sport de compétition ?</p>	<p>Le fonds pour le label unihockey enfants est alimenté par des taxes sur les licences (art. 2.3 TGB) et les transferts (art. 3.1 TGB). Cet argent sera désormais affecté aux indemnités de formation pour les clubs de sport de masse. Actuellement, ce fonds contient environ 300'000 CHF par an.</p> <p>L'argent disponible en fin de saison est divisé par le nombre de transferts du sport de masse vers le sport de compétition. Ce nombre de transferts est difficile à estimer. Des extrapolations montrent qu'environ 300 à 1000 CHF seront versés par transfert.</p> <p>L'Assemblée des délégués peut décider chaque année de modifier le TGB et d'augmenter les montants des indemnités de formation.</p>
<p>Les partenariats régionaux sont-ils uniquement valables pour les équipes de jeunes ou également pour les équipes actives ?</p>	<p>Les clubs sont répartis dans les partenariats régionaux uniquement pour la relève. Chez les actifs, les clubs peuvent se développer librement et vivre leur philosophie associative.</p>

<p>Selon quel mode joue-t-on aux niveaux M14, M16 et M18 dans le sport de compétition ?</p>	<p>Notre objectif déclaré est de définir les modes idéaux par catégorie en collaboration avec les clubs centraux. Il est clair que nos juniors participent actuellement à moins de compétitions par saison par rapport à leurs concurrents. Cela doit changer. De plus, il est impératif que la saison dure plus longtemps pour toutes les équipes et qu'elle ne soit pas déjà terminée avec le play-off début mars.</p>
<p>Comment les clubs non centraux profitent-ils de ce nouveau système ?</p>	<p>Les clubs non centraux affiliés à un club central peuvent en bénéficier de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Flexibilité dans l'utilisation des licences (jeunes) (-> les joueurs peuvent être déplacés facilement et sans obstacles administratifs au sein d'un partenariat. - Indemnité de formation (voir question sur l'indemnité de formation, p. 7) - Réseau / savoir-faire du centre de performance régional (club central) - Les joueurs bien formés reviennent tôt ou tard.

Thème : Suppression de la promotion/relégation dans la relève

Question	Réponse
<p>Pourquoi faut-il supprimer la promotion/relégation ?</p>	<p>La promotion/relégation dans la relève comporte un défaut de logique, car l'équipe de la saison suivante est toujours composée d'environ 50% d'autres joueurs. Le risque est grand que les joueurs évoluent dans une ligue qui ne leur convient pas. De plus, il y a encore d'autres aspects négatifs lorsque le résultat est au centre des préoccupations dans la relève :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un jeu destructif plutôt qu'un jeu offensif créatif • Trop d'importance accordée à la tactique d'équipe plutôt qu'à la tactique individuelle • Manque de courage par peur de l'échec • Une pression énorme sur les jeunes joueurs, car on porte l'avenir du club sur ses épaules. • Dropout des joueurs à développement tardif s'ils ne sont pas utilisés. • Se concentrer sur l'équipe adverse suivante plutôt que sur le contenu de la formation et la construction à long terme. <p>Pour ces raisons, swiss unihockey est convaincue que les joueurs profiteront davantage de leur développement à long terme si la pression de la relégation disparaît.</p>
<p>Les entraîneurs-es sont probablement moins motivés à travailler dans le sport de masse parce qu'il n'y a pas de perspectives. Que peut-on faire pour y remédier ?</p>	<p>Le projet exige que tous les entraîneurs-es de la relève s'orientent en premier lieu vers le développement de chaque joueur, quel que soit son niveau. L'objectif doit donc être de faire progresser chaque joueur individuellement.</p> <p>Pour que les joueurs aient un objectif, il y aura aussi chaque année quelque chose à gagner dans le sport de masse (p. ex. victoire dans un groupe, extension des playoffs). L'objectif "promotion" est toutefois supprimé.</p>
<p>Il devient encore plus difficile de trouver des entraîneurs adéquats dans le sport de masse, car ils ne peuvent plus poursuivre d'objectifs. Que faites-vous pour y remédier ?</p>	<p>Le projet prévoit que nous lancions ensemble une clarification des rôles pour nos entraîneurs-es et nos coaches. Dans la relève, il faut un réajustement des objectifs, c'est évident. Nous sommes convaincus qu'il y a de très nombreux entraîneurs-es en Suisse qui voient dans cette nouvelle orientation une évolution positive. Mais il est clair que ceux qui ne peuvent pas s'y identifier n'auront plus toute la liberté nécessaire à l'avenir.</p> <p>De nombreux entraîneurs-es considèrent le développement des jeunes comme leur plus grande motivation. Beaucoup d'entre eux trouvent également que le fait de pouvoir offrir aux jeunes un loisir utile et précieux, qui sert également d'école de vie, est porteur de sens.</p>
<p>La victoire lors d'une compétition prend une importance secondaire.</p>	<p>Si, absolument ! Chaque enfant doit absolument vouloir gagner. Et les défaites doivent aussi les énerver. L'entraîneur-e ne doit toutefois pas se focaliser uniquement sur le résultat. L'entraîneur-e doit avoir en vue le</p>

Les enfants ne doivent-ils plus vouloir gagner ?	développement à long terme de chaque joueur et utiliser la compétition précisément dans ce but. On a suffisamment de possibilités d'inculquer aux joueurs une véritable volonté de gagner.
---	--

Thème : Associations cantonales

Question	Réponse
Quel est le rôle des associations cantonales ?	Le rôle des associations cantonales doit encore être défini. Nous allons y travailler en collaboration avec les associations cantonales.
Que se passe-t-il avec les équipes de sélection M13 et M15 des associations cantonales ?	<p>Toutes les tâches du sport de compétition des jeunes sont transférées au club central. Il en va de même pour les sélections cantonales M13 et M15. Les clubs du centre prennent en charge les "équipes de partenariat" ou les équipes régionales aux niveaux M12 et M14 et s'entraînent ou jouent avec les joueurs les plus talentueux de leur région environ une fois par mois contre des "équipes de partenariat" d'autres régions dans un championnat séparé. La compétition cible du Trophée M13 et M15 est donc remplacée par l'introduction d'un championnat de saison. La répartition ne se fait toutefois plus au niveau cantonal, mais précisément par le biais de ces partenariats régionaux, qui sont également formés au-delà des frontières cantonales. Nous obtenons ainsi les deux avantages suivants par rapport à la situation actuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une répartition plus judicieuse de la région : aujourd'hui, les associations cantonales de Zurich ou de Berne pourraient présenter au moins trois ou quatre équipes de sélection compétitives, alors que d'autres associations cantonales ont du mal à présenter une équipe compétitive. - Compétition saisonnière au lieu d'une seule compétition cible : aujourd'hui, le Trophée M13/15 est la seule compétition de la saison pour de nombreuses équipes de sélection. Or, pour le développement des enfants, il est beaucoup plus judicieux de disputer plusieurs compétitions par saison. Nous ne savons pas encore si nous organiserons un trophée pour les équipes de partenariat à la fin de la saison.
Les associations cantonales sont aujourd'hui responsables de l'élaboration des tests PISTE, qui servent de base à l'attribution des Talentcards. Comment cela sera-t-il désormais réglé ?	<p>Désormais, les clubs centraux sont responsables des tests PISTE et donc de l'attribution des Talentcards. Ce sont eux qui connaissent le mieux leurs athlètes et qui sont les mieux placés pour évaluer leur potentiel.</p> <p>Ainsi, l'attribution des Talentcards, si importante, ne se fait pas sur la base d'une seule journée, mais sur celle d'une évaluation plus approfondie par une personne mieux à même de juger de l'éligibilité de chaque joueur.</p>
Lors d'une sélection cantonale, les joueurs sont évalués par des entraîneurs-es indépendants. Cela semble judicieux.	<p>Une décision de sélection peut être une expérience extrêmement marquante pour les athlètes et marquer durablement une carrière. Nous entendons souvent parler de joueurs qui, s'ils ne sont pas sélectionnés à l'âge de 11/12 ans, voient leurs ambitions s'envoler. C'est fatal ! En effet, la recherche de talents nous apprend que ce</p>

	<p>n'est qu'à un stade très tardif que nous pouvons savoir si un athlète a le potentiel pour le sport de compétition ou non. C'est pourquoi la règle est la suivante : "aussi tard que possible, aussi tôt que nécessaire".</p> <p>Avec une procédure de sélection d'une journée basée sur différents tests et formes de jeu (comme c'est le cas actuellement), nous ne rendons pas justice à l'importance du développement des talents.</p> <p>Cette tâche est désormais prise en charge par le club central. Il connaît mieux les athlètes et peut mieux les accompagner en cas de désélection.</p>
<p>Le "goulot d'étranglement" entre les M15 (13 équipes) et les M17 (une seule équipe) est trop étroit. Que faites-vous pour y remédier ?</p>	<p>Aujourd'hui déjà, les entraîneurs-es de swiss unihockey observent environ 120 joueurs de niveau M17 dans le cadre des matchs de championnat. Ensuite, environ 80 athlètes sont invités (depuis la saison dernière) à la "journée nationale des moins de 17 ans" et 50 joueurs-euses au "Swiss Way Camp" en été. Ils se trouvent donc tous sur le radar des entraîneurs-es nationaux. Pour les autres camps d'entraînement et les matchs internationaux, une cinquantaine de joueurs-euses différents-es sont également convoqués au cours d'une saison. Cela relativise nettement le prétendu "goulot d'étranglement".</p> <p>Néanmoins, swiss unihockey est conscient de cette thématique et continuera d'optimiser les structures à ce niveau.</p>

Sujet : Unihockey pour enfants / U12

Question	Réponse
<p>Nous n'avons pas de salle de grand terrain. Pouvons-nous quand même inscrire un M12 ?</p>	<p>Oui, on ne pense pas que les M12 doivent s'entraîner ensemble en tant qu'équipe. Les enfants peuvent s'entraîner régulièrement dans une équipe de juniors D et participer de temps en temps à une journée de match avec les M12.</p> <p>Il est également possible de participer au championnat M12 par le biais de communauté de jeu.</p>
<p>Nous avons 30 enfants et dirigeons deux équipes de juniors E. Nous avons jusqu'à 15 enfants par tour. Le temps de jeu de chaque enfant est énormément limité. Que devons-nous faire ?</p>	<p>Idéalement, une équipe de 6 à 9 joueurs de champ (2 à 3 blocs) joue lors d'un tournoi d'unihockey pour enfants. Si les ressources le permettent, nous recommandons d'inscrire le nombre d'équipes indépendamment du nombre de groupes d'entraînement. L'accompagnement des enfants ne nécessite pas de connaissances spécifiques en unihockey.</p>
<p>Quel mode de jeu est utilisé au niveau M12 ?</p>	<p>Le format de jeu et le mode seront testés de manière approfondie pendant la saison 2024/25.</p>

Thème : Transition de l'élite de la relève

Avec l'idée d'introduire la "Pro-League" et de combiner les phases de qualification des championnats juniors M21 et LNB, nous avons déclenché un grand débat au sein du unihockey suisse. Nous nous réjouissons de ce débat et sommes convaincus que nous parviendrons à trouver une solution dans l'intérêt de l'unihockey suisse. Pour l'équipe de projet, il est clair que la transition entre le niveau junior et le niveau actif représente la phase la plus sensible d'une carrière et que nous devons trouver une solution adaptée, notamment en ce qui concerne le sport de compétition. Cette position est soutenue par Swiss Olympic ([FTEM](#), page 19). Les autres sports d'équipe ont élaboré des solutions et les mettent en œuvre avec succès (football, handball, volleyball) et nous allons faire de même, en collaboration avec les clubs.